

# TOURNOI U8/U9 LANGON FOOTBALL CLUB

12/13 FEVRIER 2022

## REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI U8/U9

**Article 1 :** Ce tournoi est réservé uniquement aux joueurs licenciés. Les équipes peuvent faire jouer que des joueurs licenciés dans leur club et dans leur catégorie d'âge (2013-2014).

Les licences seront déposées dès le début de la compétition à la table de marque du tournoi et conservées jusqu'à la fin de la manifestation. La fiche d'inscription des joueurs au tournoi devra être impérativement complétée et remise à cette même table de marque avant le début du tournoi.

**Article 2 :** Les équipes porteront les maillots représentant leur club. Les joueurs porteront la Tenue autorisée officiellement (protège tibias obligatoire). Les équipes U8/U9 seront composées de 1 gardien + 4 joueurs + 2 remplaçants. Chaque équipe devra conserver la même composition pendant la durée complète du tournoi.

**Article 3 :** Le règlement du tournoi sera celui du football établi par la FFF.

Seuls les changements s'effectueront rapidement sur ordre de l'éducateur sans accord par l'arbitre (règle foot en salle). Sauf le cas où le joueur a été expulsé 5 minutes (article 6). Dans ce cas, seul l'arbitre sera décisionnaire.

**Article 4 :** Le FOOTBALL CLUB DU LANGONNAIS veillera à ce que dans le cas d'un club représenté par plusieurs équipes, celles-ci ne se retrouvent pas dans le même groupe lors de la phase 1.

Le tournoi se disputera en une phase de poule (3 rencontres de 10 minutes, pas de mi-temps et pas de changement de terrain).

Puis une autre phase de poule (3 rencontres de 10 minutes, Pas de mi-temps et pas de changement de terrain).

Pas de classement

**Article 5 :** L'arbitrage central sera assuré par le club organisateur. Tous litiges non prévus par le présent règlement seront tranchés par les organisateurs avec la plus grande impartialité.

**Article 6 :** Toute agressivité volontaire sera sanctionnée par l'expulsion du joueur pendant 5 minutes. En cas de récidive, le joueur sera exclu définitivement du tournoi.

**Article 7 :** L'horaire des matchs indiqué sur le programme est donné à titre indicatif. Pour ne pas prendre de retard, les équipes devront veiller à être présentes à l'entrée des terrains désignés et ce, avant la fin du match en cours précédent leur match. La durée des matchs est de 10 minutes pour la phase de championnat et 10 minutes pour les parties finales.

**Article 8 :** Sur les terrains (à l'intérieur des mains courantes) il sera toléré que la présence des joueurs, des arbitres et 2 éducateurs maximum. Le(s) éducateur(s) et les remplaçants se situeront coté défense.

**Article 9 :** Tous les joueurs seront récompensés par une médaille.

**Article 10** : Restauration - Buvette

1/ Les buvettes seront à votre disposition de l'ouverture à la fermeture du tournoi.

La restauration sur place sera ouverte le samedi et dimanche midi à toute personne présente au tournoi (parents, accompagnants etc...)

**Article 11** : Tous les joueurs, dirigeants et accompagnateurs devront être assurés. Le club et le comité organisateur du FOOTBALL CLUB DU LANGONNAIS décline toute responsabilité sur les accidents, pertes et vols qui pourraient survenir pendant le déroulement de cette manifestation sportive.

**Article 12** : Tous les cas non prévus par ce règlement seront jugés par le comité d'organisation qui se réserve le droit de modifier ce règlement en cas de besoin.